

LES MULTIPLES TERRITOIRES DES BRIGADES

LA FORMATION,
L'ÉCOLE QUI INNOVE



Exercice de simulation d'intervention

© DR

La formation

du gendarme de brigade

Avant toute chose, il convient de rappeler quels sont les enjeux de la formation en gendarmerie. Outil au service des politiques publiques et des objectifs stratégiques de « GEND 20.24 », elle constitue un levier de transformation fondamental devant garantir par ailleurs la pérennité de l'identité du Gendarme ainsi que la sécurité des militaires en intervention.

Dans ces perspectives, la construction d'un gendarme de brigade débute dès la formation initiale où il s'approprie les fondamentaux du socle identitaire qui font de lui un militaire de la gendarmerie solide et capable d'adaptation, précurseur du « brigadier » autonome et apte à prendre en toutes circonstances la bonne décision.

Durant cette période essentielle, la polyvalence et la « territorialité humaine » propres aux métiers de la brigade sont infusées isolément sous la forme des savoir-faire nécessaires. Puis, pour plus de réalisme, leur acquisition est complétée par un enchaînement de « gestes » professionnels faisant appel notamment à de solides compétences numériques, dans le cadre de méthodes pédagogiques immersives. Au-delà de simples acquis scolaires, il s'agit en définitive de développer chez les élèves leur capacité « d'apprendre à apprendre ».



**LAURENT
TAVENEAU**

Colonel, chargé de
projets au CEGN

Enfin, dotés de leur expérience du terrain, les gendarmes APJ sont recyclés tout au long de leur carrière au Centre National de Formation à la Sécurité Publique (CNFSP) de l'école de gendarmerie de DIJON créé en 2017 pour répondre aux exigences d'un métier en constante évolution et toujours plus complexe.

Former avant tout un militaire de la gendarmerie précurseur du « brigadier ».

La « ressource gendarmerie » est aujourd'hui constituée de jeunes gens hyper-connectés, gravitant dans un écosystème avec lequel ils sont en permanence en interaction (présence sur le Web, réseaux sociaux, blogs, sites de partage...) usant de leur téléphone portable comme d'un fil d'Ariane qui les relie au monde. Sa concentration est plus réduite, elle montre une certaine impatience à satisfaire ses envies et besoins. Elle entretient un rapport particulier à l'autorité et attend de celle-ci de justifier de sa légitimité. Elle recherche également un équilibre vie privée/vie professionnelle, peu encline au sacrifice de la première au bénéfice de la seconde,

mais est souvent en quête de signaux de reconnaissance. De plus, elle souhaite une certaine liberté d'action et recherche l'autonomie. Enfin, même si ce marqueur n'est pas patent dans les études, il l'est dans le constat à l'intégration en EG, cette génération est plutôt peu sportive et plutôt sédentaire.

Les jeunes recrutés présentent cependant un atout majeur : ils ont envie de servir, d'être utile et de donner un sens à leur vie professionnelle en revêtant l'uniforme de militaire de la gendarmerie.

Ce constat a conduit à faire progressivement évoluer les formations pour préparer autrement ces jeunes aux valeurs de la GN et à ses missions exigeantes en les « durcissant » afin de leur permettre de faire face aux situations auxquelles ils seront confrontés en brigade et ailleurs, dans une société de plus en plus violente.

Ainsi, la scolarité en formation initiale s'attache à construire le socle identitaire du gendarme militaire, en développant certaines qualités fondamentales chez l'élève en matière de savoir-être, de savoir-faire et de savoirs, au travers de grands axes de formation clefs :

- **l'éthique/déontologie et le sens de l'engagement et des traditions** pour les acquis moraux et le sentiment d'appartenance à la maison gendarmerie ;
- **l'éducation physique militaire et**

sportive dont le fameux parcours **du combattant** sur le plan des acquis physiques ;

- **le contact** pour être en mesure de développer des compétences relationnelles et numériques vers l'autre ;
- **l'optimisation du potentiel individuel et collectif** (OPIC) pour la meilleure connaissance de soi individuellement mais aussi au sein du groupe ;
- **l'instruction tactique et l'intervention professionnelle** qui garantiront sur le terrain sa sécurité et celle d'autrui.

In fine, il s'agit de tendre à la construction physique, morale, psychologique et technique d'un gendarme doué d'autonomie, capable en toutes circonstances de faire preuve de discernement pour répondre au quotidien aux exigences du métier de militaire de la gendarmerie dont la brigade représente l'unité la plus emblématique et la plus complète. En effet, dès son arrivée, le jeune gendarme pourra réagir en primo intervenant à des situations diverses des plus classiques aux plus difficiles. Ainsi, doivent être développés chez lui dès le départ :

- **le sens du collectif** qui permet de dépasser l'individualisme en inscrivant son action au sein d'une équipe ou d'une unité ;
- **la cohésion, la robustesse physique** qui lui permettront de se dépasser pour la mission si nécessaire ;
- **la rusticité** pour être en mesure d'agir dans des contextes parfois dégradés ;



Exercice d'accueil en brigade.

- **l'agilité intellectuelle et l'adaptabilité** permettant d'agir d'une manière adaptée face à des situations évolutives, peu habituelles ou non conformes, mais aussi de répondre à l'évolution constante de ce métier en matière de numérique notamment ;
- **la rigueur morale** pour guider son action quotidienne ;
- **la disponibilité** qu'impose l'intérêt général et le sens du service public.

L'apprentissage de la polyvalence en formation, par la pratique

Aux fondamentaux acquis tout au long de la scolarité viennent s'adosser les savoir-faire propres à l'accomplissement des multiples missions de la brigade territoriale imposant une grande capacité de réver-

sibilité. D'abord intégrés distinctement, théoriquement et pratiquement, ils sont ensuite conjugués à l'occasion de mises en situation transverses dont l'expérimentation de la Brigade d'Immersion Opérationnelle (BIO) qui sera développée infra, constitue un bon exemple de recherche de réalisme.

Lors de la phase de formation en école de gendarmerie, les savoir-faire indispensables de la vie quotidienne du brigadier sont dispensés par le biais des modules de formations :

- **d'agent de police judiciaire** : comportant un apport de connaissances juridiques fondamentales mais aussi des exercices pratiques de techniques

d'audition et de rédaction de pièces de procédure simples ou plus complexes ;

- **d'agent de la sécurité des flux et de la mobilité :** qui, au-delà des grands principes d'action, propose des exercices pratiques (infractions routières, accident de la circulation...);
- **aux progiciels gendarmerie :** destinés à se familiariser avec les outils numériques et les applications métiers que l'élève utilisera au quotidien au sein de sa brigade ;
- **à la proximité, au contact et à la victimologie :** constituant un bloc fondamental de l'exercice du métier en brigade territoriale reposant sur la communication avec sa population ;

- **à la police technique et scientifique :** permettant à l'élève de posséder des fondamentaux en matière de police technique et de fraude documentaire ;
- **à la lutte contre la cybercriminalité :** constituée d'un apport théorique et pratique relatif aux nouvelles technologies (lutte contre la cybercriminalité, investigations sur internet...).

L'enseignement pratique constitue un objectif pédagogique majeur s'inscrivant dans la logique du principe : « *je fais donc j'apprends* ». Ainsi, en formation initiale il représente aujourd'hui plus de 80 % des cours dispensés. Chacune des thématiques évoquées plus haut fait l'objet de



Exercice de simulation d'usage des armes

nombreuses heures d'exercices techniques tout au long de modules progressifs.

Les mises en situation (MES) vont au-delà en imposant à l'élève de faire appel simultanément à plusieurs domaines de connaissance afin de traiter une situation opérationnelle fictive. Il fera appel par conséquent à la polyvalence professionnelle nécessaire au gendarme de brigade. À titre d'exemple, intervenant sur un accident de la circulation, il devra être en mesure de secourir les victimes et de communiquer avec elles, de rendre compte avec les moyens radios, d'identifier les personnes et les véhicules auprès des fichiers centraux à partir de NEOGEND, de relever une éventuelle infraction au Code de la route et d'établir la procédure correspondante ainsi que le compte rendu de service à l'issue de l'intervention.

Les mises en situation sont très présentes dans les programmes. Elles ne peuvent intervenir qu'en fin de cycle de formation dès lors que l'élève a acquis des savoirs, des savoir-être et des savoir-faire techniques suffisants. Elles se traduisent par le traitement transverse d'une situation mettant en œuvre des acquis divers lors de séquences courtes et intenses. La polyvalence, la capacité d'adaptation et l'intelligence de situation nécessaires au gendarme de brigade sont pleinement mises en exergue lors de ces exercices.

Afin d'accroître encore le réalisme en formation qui permet aux élèves de mieux se projeter, d'acquérir de l'expérience et d'affûter leurs postures et leurs réflexes, l'EG de Tulle expérimente depuis quelques mois la Brigade d'Immersion Opérationnelle (BIO). Concrètement, il s'agit de locaux implantés au sein de la caserne, totalement restructurés afin de figurer une véritable unité (enseigne, accueil, bureau CB, chambre de sûreté...) ainsi que son proche environnement (grande surface, galerie commerciale, station-service, ZAD, parking...).

La « Brigade Autonome de Tulle » est dotée d'une monographie construite de toute pièce contenant toutes les informations nécessaires à la compréhension de la centaine de mises en situations opérationnelles (ordre public, P.J...) proposées au traitement des élèves. Sous la houlette de leurs cadres et durant plusieurs jours, les futurs gendarmes y évoluent comme s'ils étaient dans leur unité d'affectation en accomplissant toutes les missions propres à une brigade territoriale, alternant patrouille, intervention, accueil et rédaction de procédure, selon un rythme et un réalisme participant d'une immersion quasi parfaite.

Pour l'heure, les élèves n'appréhendent concrètement la véritable dimension territoriale de leur future affectation en brigade que lors de la dernière phase de leur formation, quand ils sont affectés en unité opérationnelle. En revanche, l'approche

humaine de cette territorialité, dont la communication interpersonnelle et la faculté au contact, est initiée durant leur scolarité dans le cadre de modules spécifiques. À l'avenir, cette approche essentielle sera encore renforcée par l'affectation de psychologues chargés de formation au sein des écoles de gendarmerie.

La formation au contact et à la victimologie constitue un bloc fondamental de la scolarité de l'élève gendarme représentant un volume horaire conséquent où les exercices pratiques sont privilégiés. Au-delà de quelques apports théoriques, elle comporte :

- **le développement des capacités personnelles de communication :** la communication interpersonnelle, « s'exprimer en public », le développement de l'empathie... ;
- **les techniques de communication professionnelles adaptées :** l'écoute active et le questionnement adapté, la communication non violente et l'apaisement des conflits, la prise en compte des violences intrafamiliales ;
- **l'accueil et la connaissance du milieu :** la charte de l'accueil, la typologie du public, l'accueil téléphonique et physique, la relation avec les élus, la connaissance de la circonscription...

L'exercice du métier de gendarme en brigade nécessite principalement et prioritairement de mettre en œuvre des compé-

tences de communication interpersonnelle : contact avec la population, prise en charge des victimes mais aussi interpellation des mis en cause. Parce qu'il est confronté en permanence à toute la violence de la société, le développement du potentiel individuel du gendarme constitue par ailleurs un impératif.

Or en termes de formation, le recours exclusif à des instructeurs issus du terrain, forts de leurs compétences techniques mais ne pouvant se référer qu'à leur propre vécu, trouve ici ses limites. Par conséquent, afin d'enrichir en particulier les modules dédiés au contact d'une approche psychosociale, une politique d'affectation d'un psychologue chargé de formation par école est initiée par le CEGN. En 2021, cinq psychologues devraient être effectivement recrutés dans ce cadre.

La formation continue des gendarmes de brigade.

Le Centre National d'Entraînement des Forces Gendarmerie (CNEFG) de SAINT ASTIER (24) est en charge de la formation continue, individuelle et collective, des gendarmes, gradés et officiers de la gendarmerie mobile. L'équivalent n'existait pas pour la gendarmerie départementale jusqu'en 2017 et la création du Centre National de Formation à la Sécurité Publique (CNFSP) de l'école de gendarmerie de DIJON qui assure le recyclage régulier (tous les 5 ans) des gendarmes APJ en sus de la formation des gradés d'encadrement et



Utilisation de la tablette Neogend lors d'un contrôle routier pour une brigadière-chef et une élève gendarme de la brigade territoriale autonome d'Aix-les-Thermes

des commandants d'une unité élémentaire.

Compte tenu de l'évolution permanente du métier et de ses exigences dans un contexte toujours plus incertain, ces recyclages d'une durée d'une semaine s'imposent comme une évidence. Fondées principalement sur des mises en situation, les thématiques fondamentales du métier de gendarme de brigade sont « révisées » (renseignement, contact, intervention sur une tuerie de masse, emploi des moyens numériques, applications métiers, éthique/déontologie...) à cette occasion. Ces stages, qui imposent une certaine remise en cause personnelle et professionnelle, sont très bien accueillis par les militaires volontaires.

La formation doit s'adapter en permanence afin de répondre aux besoins du gendarme de brigade dans un monde en constante ébullition. Parmi les nombreuses réflexions et réformes en cours au CEGN figurent la hausse du niveau de compétences numériques pour tous, l'instauration prochaine d'une compagnie numérique d'élèves-gendarmes, l'apport de l'intelligence artificielle de nature à aller vers une formation « juste » (actualisée au quotidien), « juste utile » (ajustée au profil), « juste à temps » (selon le besoin instantané du gendarme), la mise en place d'un stage pratique durant la scolarité ou encore la définition d'un nouveau parcours pour les gradés de la gendarmerie départementale.